

Comité directeur du 5 février 2025

Relevé de conclusions



Présents : Joël RUBE, Philippe BOSCO, Guy TANNOU, Christian USAI, Fred NIDERCORNE, Jean Marie FORESTIER, Claude DOUELLE, Antoine DAHAN, André GALLARD, Pierre GIL, Jean Louis PIGNOL, René CASSAN, Francis ESCROUZAILLES, Jean Marc GERVAIS, Patrice FARDOUX, Bruno LOPEZ, Luc ROYER

1° point : Fonctionnement du bureau

La déclaration en préfecture faisant état du changement de fonctions au sein du bureau et du changement de siège social au domicile du nouveau président n'a pas pu aboutir.

Une nouvelle déclaration sans changement de siège social a été déposée.

A la prochaine assemblée générale nous ferons approuver pour siège social la mairie de Sérignan.

Rendez-vous sera pris par le secrétaire René Cassan à la Banque Populaire de Villeneuve les Béziers pour dépôt des signatures du président Luc Royer et du trésorier Guy Tannou dès réception de la préfecture.

Le secrétaire adjoint sera associé au fonctionnement du secrétariat sous l'égide du secrétaire.

Le trésorier doit pouvoir prendre en charge les éléments de comptabilité d'autant plus facilement qu'il maîtrise le logiciel comptable utilisé par le club.

2° point : Adhésions

René Cassan présente l'état des adhésions qui atteint 110 cotisations.

Il fait remarquer que des pratiquants ne sont pas à jour de cotisation et liste particulièrement les pratiquants VTT-VAE pour lesquels Jean Louis Pignol va faire un rappel.

René rappelle qu'en plus de la cotisation de l'adhésion une prise de licence FFCO ou FFVELO est obligatoire pour la pratique régulière du vélo

3° point : Retour sur l' AG du CODEP

Elle s'est tenue début janvier à Vias.

Fred Nidercorne et Luc Royer représentaient le club. Le président du CODEP Jacques Clamouse a cessé ses fonctions et François David du club de Ganges a été élu.

La randonnée du VCS a été plébiscitée par les autres clubs qui apprécient qu'elle ouvre la saison avec un parcours en bord de mer et un accueil de qualité. Nous envisageons de la mettre en place fin février 2026.

Nous avons proposé par ailleurs la tenue d'un point café le 14 décembre 2025.

Fred et Luc participeront à la commission vie des clubs du CODEP.

4° point : Rencontre avec la mairie de Sérignan

Jean Louis Pignol, René Cassan, Fred Nidercorne et Luc Royer ont rencontré mi-janvier Roger Salamero (maire adjoint chargé des sports), Virginie Thomas (directrice du pôle cohésion), Ingrid Guerro (responsable de la vie associative) et Fabien Abel (responsable du service des sports).

Désormais le nouveau pôle cohésion s'occupe de vie associative, de sports et de citoyenneté.

Nous avons rappelé l'engagement du VCS dans la vie de Sérignan et dans l'accueil des touristes également.

Le plan d'action « 50 ans du VCS » a été présenté.

La fête du vélo se tiendra le dimanche 18 mai sous la responsabilité de la mairie qui souhaite un parcours vers la mairie de la Galine. Nous avons inscrit cette date dans l'opération « Mai à vélo » pour bénéficier des relais de communication. Jean Louis a reconnu le parcours.

Roger Salamero nous a confirmé le maintien de notre subvention à hauteur des années précédentes et le vote d'une subvention exceptionnelle de 500€ pour le plan d'action des 50 ans.

Nous rappelons nos interrogations sur les travaux du stade Aïta et notre souhait d'un club house adapté aux besoins du VCS (stockage et réunion pour 20 personnes).

5° point : Calendrier 2025

L'actualisation du calendrier est accessible sur le site du club :

<https://www.veloclubserignanais.com/en-savoir-plus/calendrier-2025-161914>

Le principe de la prise en charge des inscriptions aux randonnées est validé (part correspondant au tarif licencié FFVélo).

Christian Usaï fera le recensement des adhérents qui participeront à la randonnée du Salagou (route et VTT) le 2 mars.

En avril possibilité de participer à la cyclo sportive 66 degrés sud à Perpignan le samedi 26 avril et à la randonnée du Grand Orb à Bédarieux le dimanche 27 avril.

Le 4 mai notre participation au souvenir Vélocio est envisagé avec un départ de Lamalou les Bains puis une montée de la Pierre Plantée suivie de l'Espinouse suivie d'un repas. A noter que le souvenir Vélocio est ouvert également aux VTT cette année.

Du 8 au 11 mai est organisé un séjour dans les Cévennes avec participation à la randonnée de Ganges « Les 7 cols en Cévennes ».

Plus d'infos : <https://www.veloclubserignanais.com/saison-2025/actualites-du-club/sejour-en-cevennes-du-8-au-11-mai-1167866>

Jean Louis propose de remettre en place une sortie familiale Voie verte. Une date fin juin devra être trouvée.

Participation du plus grand nombre à la cyclomontagnarde de Limoux samedi 5 et/ou dimanche 6 juillet.

En septembre randonnées les 7 et 14 septembre et cyclosportive La Jalabert le 21 septembre.

Fred et Luc rencontreront le camping Les Sables du Midi au plus vite pour arrêter la date (fin septembre, début octobre) et le programme du gala des 50 ans.

6° point : Charte des valeurs du VCS

Luc propose une charte avec 3 valeurs qui doivent s'imposer aux adhérents : respect, solidarité, convivialité

Nous insistons sur le total respect du code de la route et des autres usagers, sur la solidarité qui peut se résumer par la formule « on part ensemble, on rentre ensemble » avec en corollaires l'obligation de respecter les arrêts du groupe, de se regrouper après une montée ou une accélération et de réaliser les derniers kilomètres en faisant tourner les jambes et tous ensemble (l'accélération d'un vélo électrique ne doit pas être suivie).

Enfin la convivialité peut se définir par le plaisir d'être ensemble, la bonne humeur et la participation active de tous et toutes à la vie du club.

7° point : 50 ans

Le mercredi 12 mars nous nous réunirons pour lancer l'année des 50ans du VCS.

Un dossier presse sera élaboré. Un clip sera présenté.

Les adhérents se verront remettre un polo brodé.

Un apéritif dinatoire permettra les échanges avec invitation de Monsieur le Maire.

Luc est en attente de la réponse du conseil départemental pour la mise à disposition de la salle polyvalente du collège (dans cette attente la grande salle du forum Castagné a été réservée pour permettre un accueil et une projection de qualité ce qui n'est pas possible salle Viennet).

Pour clore la séance une projection d'une première version du clip est proposée et un appel à d'autres témoignages est de nouveau lancé.

Séance close à 20h.

Le président

Luc ROYER